



545-00/2016/00004

Domaine de l'encouragement « Primo-information et besoins particuliers » et « Conseil »

Evaluation du rapport 2014

Le domaine de l'encouragement « Conseil » fait partie des mesures déjà en place dans le cadre de l'encouragement spécifique de l'intégration et poursuit le programme des points forts « Centres de compétences en matière d'intégration ». Pour continuer son développement, la Confédération et les cantons ont injecté près de CHF 10,6 millions au cours de l'année sous revue. Durant la phase 2014-2017 du programme, les nouveaux points forts de l'encouragement spécifique de l'intégration sont introduits pour la première fois dans toute la Suisse ou renforcés. Le domaine « Primo-information et besoins particuliers » en fait partie. En 2014, la Confédération et les cantons ont investi environ CHF 8,5 millions.

Le lancement des PIC a permis de consolider sensiblement les offres en matière d'information et de conseil destinées aux migrants. Ces offres ont notamment pour objectif que, d'ici à 2018, tous les nouveaux arrivants soient accueillis comme il se doit et informés de la vie en Suisse. La Confédération et les cantons entendent améliorer le conseil tout en soutenant les structures ordinaires, telles que la formation professionnelle, l'enseignement obligatoire ou encore les autorités du marché du travail dans les tâches de conseil et d'information destinés aux migrants.

Etapas importantes de la primo-information

La première information est un domaine récent dans l'encouragement de l'intégration. Pour beaucoup de cantons, durant la première année du programme il s'agissait surtout de développer, d'introduire et de diffuser des supports et des canaux d'information. Il leur fallait ensuite se concentrer sur le soutien des services cantonaux et communaux dans leurs tâches d'accueil et d'information aux nouveaux arrivants. En termes d'assurance qualité, des mémentos ont été conçus pour mener les entretiens et des cours de perfectionnement proposés aux collaborateurs des communes et des centres d'information. L'objectif du perfectionnement était la réalisation du premier accueil en bonne et due forme et l'encouragement des compétences culturelles.

Deux modèles de mise en œuvre pour percevoir le besoin de l'encouragement de l'intégration

Le besoin d'encouragement de l'intégration est cerné à l'occasion ou à la suite de l'entretien d'information individuel. En résumé, les différentes façons de cerner le besoin se classent suivant deux modèles. Alors que certains cantons misent sur une définition des besoins la plus affinée possible, donnent des recommandations en fonction des groupes cibles ou con-

cluent des conventions d'intégration, d'autres mettent la responsabilité individuelle au premier plan. Dans ce second modèle, l'Etat informe des offres existantes, comme les cours de langue ou les services de conseil. Ensuite, il est de la responsabilité de chacun de prendre en compte ou non les offres proposées. Dans certains cantons, la participation aux offres est encouragée par une aide financière.

Tâches d'information et de conseil des structures ordinaires

L'une des tâches principales de l'Etat est d'informer l'ensemble de la population sur ses prestations ou sur tout fait pertinent. Afin d'orienter rapidement les nouveaux arrivants, il est important que les informations complexes soient facilement accessibles. Pour épauler les structures ordinaires dans leurs tâches d'information et de conseil, les services cantonaux chargés de l'intégration ont élaboré ensemble, au cours de l'année sous revue, des supports d'information multilingues et les ont mis à disposition.

Information et conseil spécifiques aux besoins et faciles d'accès

L'information et le conseil, deux volets de l'encouragement de l'intégration, ne s'achèvent pas après un premier contact ou un premier entretien. La grande difficulté est de continuer à joindre les personnes dont le besoin en information et en conseil est particulier. Cela implique de mettre en place un dispositif d'information et de conseil qui fera suite aux rencontres et discours de bienvenue. En 2014, de nombreux cantons ont créé des offres de conseil à l'échelle régionale et communale ou développé des offres existantes. Ces services visent à informer et conseiller tout particulièrement les migrants et les autorités. En outre, les cantons ont entrepris d'autres travaux afin de faciliter l'accès à ces offres : la collaboration avec des personnes-clés et des associations de migrants en fait notamment partie.

Implication de la population locale

Informar la population locale sur la migration et l'intégration fait également partie du travail d'information. Cela passe essentiellement par les médias et les événements publics. Le canton de Saint-Gall, par exemple, lance chaque année un concours qui récompense les projets d'intégration innovants en remettant aux auteurs le prix d'intégration « Der Goldene Enzian ».

Canton d'Argovie : implication de personnes-clés

L'implication de personnes-clés est un élément central de l'encouragement de l'intégration. Les personnes-clés sont des personnes issues de la migration déjà bien intégrées dans la société et disposant de réseaux. Elles peuvent transmettre des informations en toute simplicité et soutenir et accompagner les migrants dans leurs questionnements et situations du quotidien. Le canton d'Argovie soutient ses communes dans la création d'un réseau de personnes-clés. Il a d'ailleurs rédigé des directives servant de base et comprenant la définition de ce qu'est une personne-clé, ainsi que de ses compétences et de ses tâches ; ces directives contiennent également des recommandations pour la gestion et l'organisation au sein des communes. Le perfectionnement, l'échange d'expériences et la mise en réseau sont assurés par le centre d'accueil *Anlaufstelle Integration Aargau AIA* sur mandat du canton.

Plus d'informations sur le site de l'Office cantonal des migrations et de l'intégration, Section *Integration und Beratung* www.ag.ch/de/dvi/migration_integration/integration/angebote_fuer_gemeinden/angebote_fuer_gemeinden.jsp

Canton de Soleure : soirées d'information pour les nouveaux arrivants

En 2014, le canton de Soleure a invité tous les migrants qui se sont installés sur son territoire au cours de l'année afin de leur souhaiter la bienvenue. Cette année-là, l'expérience a été reproduite six fois et a permis d'informer ces personnes sur le cadre de vie du canton et les offres en matière d'intégration et ce, dans quinze langues. En tout, 452 nouveaux arrivants ont répondu présents.

Plus d'informations sur le site du service d'intégration du canton de Soleure www.integration.so.ch/willkommen/